DÉPARTEMENT DU LOT **2015-35**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2015

Convocation le 20 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le trente octobre, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES.
Était (ent) excusé (e)(es): Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

SUBVENTION POUR LE COLLEGE DE LUZECH

Monsieur Le Maire fait lecture d'une demande de subvention du professeur d'Arts Plastiques du collège de Luzech. Il précise qu'une seule élève est domiciliée sur notre commune.
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » est positif de 870€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **SUBVENTIONNE** la sortie scolaire, aux Pays-Bas, des classes de 4ème du collège de Luzech à hauteur de 50€ (Cinquante euros).

POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité des présents

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 30/10/2015
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 02/11/2015
Le Maire, Albert Castadot